



Expulsion d'un cours de danse

Par **Zelf**, le **25/05/2013** à **14:54**

Bonjour,

Voilà mon problème : cela fait plusieurs années que je me rends régulièrement à un cours de danse, dans une école privée, et dispensé par un professeur qui, semble-t-il, gère indépendamment ses cours et n'est rattaché à l'école que par un contrat de location de salle.

Après un léger incident, ce prof a décidé de me refuser l'accès à tous ses cours.

En a-t-il vraiment le droit ? Que puis-je faire ?

Merci de votre aide !